

Rectificatif

Générale

colonial

Rectificatif n° 1269 à la décision n° 1123 du 20 octobre 1960. portant autorisation de transfert des restes mortels de l'enfant Guïhot Pascal.

n° 1269 à la

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 12 du 31/12/1960

Date de publication
30 novembre 1960

Date du numéro
31 décembre 1960

TEXTE INTÉGRAL

« Les dépenses occasionnées par ce transfert seront à la charge de l'État (Budget de l'Armée « Terre », Affaires d'outre-mer, chapitre 54-03 – Transport du Personnel et Déplacements). » Remplacer par : « Les dépenses occasionnées par ce transfert jusqu'au port de débarquement en Metropole seront supportées par le Budget des Armées (Affaires d'Outre-Mer). » Le reste sans changement décision n° 1275 du 2 décembre 1960 : Le Gendarme Ramon, chef du poste de gendarmerie de Dikhil est nommé régisseur de la prison de Dikhil, en remplacement du gendarme Lambert.